

# Equipier de 1<sup>ère</sup> intervention

## EPI

### Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous.

Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.

Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

### Contexte Règlementaire

**Article 4227-28 du code du travail :**

- L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs

**Article MS 51 du règlement du 25 juin 1980 des ERP**

### Public cible

- Toute personne en charge de l'exploitation du SSI

### Objectifs :

**A l'issue de la formation EPI**, les participants ont acquis les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre l'incendie, ils sont capables de donner l'alerte rapidement et d'utiliser les moyens de 1ères intervention.

### Prérequis

- Être volontaire

### Modalités d'accès

- Sur dossier

### Délais d'accès

- 1 mois

---

## Durée

**Adaptée à la typologie de l'établissement**

---

## Effectif par session

- Maximum 12 participants
- 

## Tarifs

- Nous consulter
- 

## Indicateurs de performance

- Nombre d'apprenants formés
- Taux de satisfaction

Nouvelle action : les taux des indicateurs seront diffusés dans les 6 mois qui suivront la fin de la première action réalisée.

---

## Profil des intervenants

- Formateurs professionnels et expérimentés
  - Titulaires du SSIAP2 et SSIAP3
- 

## Modalités pédagogiques

### Démarche et méthodes :

- Recueil des attentes et adaptation des contenus et méthodes aux besoins individuels
  - Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques par atelier
  - Analyse de pratiques et échanges d'expérience
  - Mises en situations professionnelles
  - Visite de sites
  - Manipulation d'extincteurs
- 

## Modalités Techniques & outils

### Conformes aux attendus de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- Sites ERP
  - Système de Sécurité Incendie (SSI)
  - Logiciel SSI
  - Bac à feu écologique
  - Extincteurs
  - Vidéo projecteur et diaporamas
  - Supports de formation, documents authentiques, diaporamas
  - QCM.
-

---

## Modalités de suivi et d'accompagnement

### Outils de suivi

- Feuilles de présences signées par demi-journée / émargement électronique
- Livret stagiaire

### Outils de suivi et d'accompagnement :

- Au démarrage : Recueil des attentes et des besoins
- En cours de formation : Évaluations des acquis
- En cours de parcours : Evaluation des acquis et de la satisfaction
- Post formation : Evaluation de l'impact de la formation

---

## Contenu pédagogique

### Apports théoriques et réglementaires

- Connaître l'établissement, les risques, les moyens de prévention, de protection et d'intervention
- Connaître les consignes de sécurité : alarme, évacuation, intervention
- Connaître les causes et conséquences des incendies, développement et propagation, les classes de feux, les principes d'action
- Identifier les missions de chaque acteur dans la procédure d'évacuation

### Moyens matériels et démonstration

- Identifier les moyens d'extinction, les principes de fonctionnement et mise en œuvre :
  - les différents types d'extincteurs
  - le Robinet d'Incendie Armé (R.I.A)

### Mise en situation pratique

- Exercices d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteur
- Manipulation des RIA

---

## Formalisation à l'issue de la formation

- Signature du registre de sécurité
- Attestation nominative de compétences et de fin de formation

---

## Dates de la formation

- Nous consulter

---

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : [envergure.referenthandicap@actualgroup.com](mailto:envergure.referenthandicap@actualgroup.com)

---

## Lieu de formation

La formation peut être dispensée au sein de l'entreprise (conseillé) ou d'Envergure, ainsi que chez nos partenaires.

Nos locaux sont dédiés à la formation. Ils sont conformes aux exigences légales en matière d'hygiène et de sécurité inscrites dans le Code du Travail.

- ENVERGURE CHANGE (53)
- ENVERGURE SARCELLES (95)

Ces derniers répondent aux exigences réglementaires du Code du Travail et de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

---

## Contacts

- **CHANGE (53)** : Sandrine DUMAS

[sandrine.dumas@actualgroup.com](mailto:sandrine.dumas@actualgroup.com) / 07 56 18 42 11 ou 02 49 74 74 73

- **SARCELLES (95)** : Christian VALETTE

[christian.valette@actualgroup.com](mailto:christian.valette@actualgroup.com) / 07 78 41 53 73 ou 02 49 74 74 73